

# Loi immigration : « Une grande inquiétude » à l'université du Havre

À la suite de l'adoption de la loi immigration, le président de la l'université du Havre a réagi dans un communiqué. Il se dit « inquiet ». Précisions.



À la suite de l'adoption de la loi immigration, le président de l'université Le Havre Normandie a réagi, vendredi 22 décembre 2023.

Mardi 19 décembre 2023, la loi immigration a été adoptée. Cette dernière a des répercussions en matière d'enseignement supérieur, le Président Emmanuel Macron l'a d'ailleurs évoqué lors de son intervention sur le sujet mercredi 20, regrettant la caution demandée aux jeunes voulant venir étudier en France.

Vendredi 22 décembre 2023, le président de l'université [Le Havre Normandie](#), Pedro Lages Dos Santos, a par voie de communiqué exprimé son inquiétude, partagée par son équipe.

[<span title="commune" class="border-type-commune" data-entite-type="commune" data-entite-id="8384aba9-f2ab-4f19-93f7-0061de053fe6">Le Havre</span>. Un "bâtiment emblématique" sur le nouveau campus universitaire ?](#)

« Une grande inquiétude »

« C'est avec une grande inquiétude que nous avons appris l'adoption de ce projet de loi dont certaines dispositions remettent en cause des droits fondamentaux et portent une atteinte grave aux principes d'égalité et de non-discrimination qui régissent l'enseignement supérieur et la recherche en France. » C'est ainsi que Pedro Lages Dos Santos, président de l'université [Le Havre Normandie](#) débute son communiqué en lien avec la loi immigration.

[Loi immigration : Annie Vidal, députée <span title="parti politique" class="border-type-partipolitique" data-entite-type="partipolitique" data-entite-id="297f5c6a-d3cf-4858-955b-459a88bb5bae">Renaissance</span> de <span title="département" class="border-type-departement" data-entite-type="departement" data-entite-id="0570b16a-815f-4095-8d07-fe81c7df6451">Seine-Maritime</span> vote contre](#)

Une inquiétude justifiée par la spécificité de l'université havraise. Ainsi en 2019, interrogé par 76actu, Michaël Hauchecorne, vice-président en charge des relations internationales expliquait la « vraie spécificité havraise » au sujet de l'accueil des étudiants étrangers.

[<span title="événement" class="border-type-evenement" data-entite-type="evenement" data-entite-id="e269e792-56d9-4715-8786-9e2950c1c2f2">Rentrée</span> 2020 : la Covid-19 a-t-elle vidé <span title="commune" class="border-type-commune" data-entite-type="commune" data-entite-id="8384aba9-f2ab-4f19-93f7-0061de053fe6">Le Havre</span> de ses étudiants étrangers ?](#)

« Nous sommes l'une des universités qui accueille, proportionnellement à notre taille, le plus d'étudiants internationaux en France », indiquait-il ainsi. Toujours en 2019, les chiffres étaient éloquentes : « Chaque année depuis trois ans, nous accueillons environ 700 nouveaux étudiants hors UE sur 1 900 étudiants étrangers ».

La caution, la limitation des aides sociales...

Pour le président de l'université, « En tant que représentant d'un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche dont les fondements reposent sur des valeurs d'universalisme, d'ouverture, d'accueil et de libre et féconde circulation des savoirs, je ne peux que m'opposer à une vision de l'Université où l'accueil des étudiants internationaux serait grandement entravé ».

[Loi immigration : <span title="personne" class="border-type-personne" data-entite-type="personne" data-entite-id="a5038336-3191-46c3-b107-77d3cfc4c021">Aurélien Rousseau</span>, ministre de la Santé, démissionne du gouvernement](#)

Une opposition ferme

Et d'étayer son propos en pointant ce à quoi il s'oppose : « L'instauration d'une caution de retour ou d'une limitation des aides sociales, l'application généralisée et sans possibilité d'exonération de la majoration des droits d'inscription ». Sur ce point : l'augmentation des frais, l'université havraise avait déjà tiré la sonnette d'alarme en 2019.

[Elle remplace personne Aurélien Rousseau : qui est personne Agnès Firmin Le Bodo, nouvelle ministre de la Santé ?](#)

Réaffirmant son « opposition ferme à l'ensemble de ces mesure », Pedro Lages Dos Santos conclut en ouvrant plus largement à la spécificité des universités françaises : « J'encourage les autorités à prendre en compte les implications de ce projet de loi sur l'immigration sur le dynamisme académique et scientifique des universités qui contribue pourtant au rayonnement et à l'attractivité de l'enseignement supérieur et de la recherche française à travers le monde ».